

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue dans la salle du Poète-William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 15 novembre 2017 à 18 heures 00, convoquée conformément aux dispositions des articles 156 et suivants du Code municipal du Québec.

Étaient présents : MM Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;
 Jean-Rock Veilleux, préfet suppléant et maire de Saint- Alfred;
 Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;
 Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;
 Pierre Gilbert, maire de Saint-Joseph-de-Beauce
 Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
 Martin Nadeau, maire de Saint-Frédéric;
 Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
 Mmes Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules;
 Denise Roy, mairesse de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Marie-Andrée Giroux, conseillère et représentante de Beauceville;

Était absent : Aucun

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville.

Étaient aussi présents : Michel Légaré, directeur général et secrétaire-trésorier
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier
 adjoint

1.0- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Luc Provençal constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à monsieur Pierre Gilbert, nouveau maire assermenté de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

2.0- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6176-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour, tel que présenté ci-dessous :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil du 11 octobre 2017
4. Élection du préfet
5. Nomination du préfet suppléant
6. Nomination des membres sur les comités et représentations
7. Questions sur le rapport financier déposé par le directeur général
8. Étude du budget provisoire de 2018
9. Calendrier des séances régulières pour 2018
10. Période de questions
14. Levée de la séance

3.0- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU 11 OCTOBRE 2017

6177-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jeannot Roy, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du conseil de la MRC Robert-Cliche, tenue le mercredi 11 octobre 2017, soit adopté tel que corrigé.

4.0- ÉLECTION DU PRÉFET

Conformément aux articles 210.24 et suivants de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), les membres du conseil de la MRC Robert-Cliche doivent procéder à l'élection du préfet, parmi ceux qui sont maires, au scrutin secret, lors d'une séance du conseil. Son mandat est d'une durée de 2 ans.

Nomination du président d'élection

6178-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité de nommer M. Michel Légaré pour qu'il agisse comme président d'élection.

Mise en nomination

6179-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Martin Nadeau, il est résolu à l'unanimité de proposer la candidature de monsieur Luc Provençal pour agir à titre de préfet pour une période de deux (2) ans. Celui-ci accepte d'être candidat.

Élection

N'ayant pas reçu d'autres candidatures, le président d'élection déclare monsieur Luc Provençal élu sans opposition et à l'unanimité au poste de préfet et chef du conseil de la MRC Robert-Cliche pour un nouveau mandat de 2 années.

5.0- NOMINATION DU PRÉFET SUPPLÉANT

ATTENDU QUE, selon les dispositions de l'article 198 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la MRC Robert-Cliche doit nommer, parmi ses membres, un préfet suppléant, lequel, en l'absence du préfet ou pendant que la charge est vacante, remplit les fonctions de préfet;

6180-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité de nommer monsieur Jean-Roch Veilleux pour agir à titre de préfet suppléant.

6.0- NOMINATION DES MEMBRES SUR LES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS

COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

6181-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le Comité sur la sécurité publique soit formé de messieurs Luc Provençal, Pierre Gilbert, Jean-Roch Veilleux et Martin Nadeau.

COMITÉ SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

6182-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le Comité sur la gestion des matières résiduelles soit formé de messieurs Jeannot Roy, Jonathan V. Bolduc et Pierre Gilbert.

COMITÉ SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LE PDZA

- 6183-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le comité sur l'aménagement du territoire et le comité sur le plan de développement de la zone agricole soient regroupés pour former le Comité sur l'aménagement du territoire et le PDZA, formé par mesdames Ghislaine Doyon et Denise Roy, ainsi que messieurs Jean-Paul Cloutier et Jeannot Roy.

COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

- 6184-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le Comité sur la sécurité incendie soit formé de madame Denise Roy et messieurs Mario Groleau et Jonathan V. Bolduc.

BUREAU DES DÉLÉGUÉS (COURS D'EAU)

- 6185-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Martin Nadeau, il est résolu à l'unanimité que le Bureau des délégués soit formé de messieurs Jean-Roch Veilleux, Luc Provençal et Mario Groleau.

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

- 6186-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le Comité consultatif agricole soit formé de mesdames Denise Roy et Ghislaine Doyon.

COMITÉ SUR LE BUDGET

- 6187-17 SUR LA PROPOSITION DE madame Denise Roy, il est résolu à l'unanimité que le Comité sur le budget soit formé de messieurs Luc Provençal, Martin Nadeau, Pierre Gilbert et Jonathan V. Bolduc.

COMITÉ SUR LA CULTURE

- 6188-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le Comité sur la culture soit formé de madame Marie-Andrée Giroux et monsieur Jean-Roch Veilleux.

COMITÉ DE LA RURALITÉ

- 6189-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jeannot Roy, il est résolu à l'unanimité que le Comité de la ruralité soit formé de madame Ghislaine Doyon et messieurs Martin Nadeau et Jean-Paul Cloutier.

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE

- 6190-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que monsieur Luc Provençal soit nommé représentant de la MRC Robert-Cliche au conseil d'administration de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, et que monsieur Jean-Roch Veilleux y soit désigné comme représentant substitut.

TRANSPORT ADAPTÉ ET TRANSPORT COLLECTIF

- 6191-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que madame Ghislaine Doyon et monsieur Luc Provençal soient nommés représentants de la MRC Robert-Cliche sur le conseil d'administration de Transport collectif de Beauce.

TABLE DE CONCERTATION POUR LA PRÉVENTION DE L'ALCOOL AU VOLANT

- 6192-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité que monsieur Luc Provençal soit nommé représentant de la MRC Robert-Cliche à la Table de concertation pour la prévention de l'alcool au volant.

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE (COBARIC)

- 6193-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité que monsieur Luc Provençal soit nommé représentant de la MRC Robert-Cliche au Conseil de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE BEAUCE-NORD

- 6194-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité que monsieur Jonathan V. Bolduc soit nommé représentant de la MRC Robert-Cliche au Carrefour Jeunesse-Emploi de Beauce-Nord.

TABLE RÉGIONALE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (TREMCA)

- 6195-17 SUR LA PROPOSITION DE madame Denise Roy, il est résolu à l'unanimité que messieurs Luc Provençal et Jean-Roch Veilleux soient nommés représentants de la MRC Robert-Cliche à la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA).

DESTINATION BEAUCE

- 6196-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Luc Provençal, il est résolu à l'unanimité que madame Ghislaine Doyon soit nommée représentante de la MRC Robert-Cliche auprès de Destination Beauce.

TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

- 6197-17 SUR LA PROPOSITION DE madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que monsieur Jean-Roch Veilleux soit nommé représentant de la MRC Robert-Cliche auprès de la Table de concertation des aînés de la région Chaudière-Appalaches.

7.0- QUESTIONS SUR LE RAPPORT FINANCIER DÉPOSÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est demandé au directeur général et secrétaire-trésorier de présenter une version sommaire du rapport financier mensuel des revenus et des dépenses.

8.0- ÉTUDE DU BUDGET PROVISOIRE DE 2018

Les membres du conseil étudient les revenus et les dépenses du budget provisoire de la MRC Robert-Cliche pour l'année 2018. L'adoption des prévisions budgétaires de la MRC Robert-Cliche pour l'année 2018 est prévue lors de la séance régulière du mercredi 22 novembre 2017.

9.0- CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES POUR 2018

ATTENDU QUE le conseil de la MRC Robert-Cliche doit procéder à l'adoption d'une résolution déterminant les dates, heures et lieux des séances ordinaires pour l'année 2018;

6198-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que :

Que soit approuvé le calendrier des séances régulières et de la séance statutaire pour l'adoption du budget du conseil de la MRC Robert-Cliche pour l'année 2018, soit les mercredis 17 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 15 août, 12 septembre, 10 octobre, 14 et 28 novembre 2018.

Ces séances auront lieu à 19 heures 00, au siège social de la MRC, soit au 111-A, 107^{ème} Rue, Beauceville (Québec), G5X 2P9, dans la salle du Poète-William-Chapman.

De façon générale, les réunions préparatoires sont à huis-clos et fixées à 17 heures, sauf avis contraire.

10.0- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été soulevée par l'assistance.

11.0- LEVÉE DE LA SÉANCE

6199-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 heures 30.

Luc Provençal
Préfet

Michel Légaré
Directeur général et
Secrétaire-trésorier